

QUESTIONS INSTITUTIONNELLES

Les questions institutionnelles ont été considérées comme l'une des trois principales questions intersectorielles du processus de la CNUED (avec le transfert de technologie et les ressources financières). Malheureusement, la discussion des institutions lors de ce PrepCom a été très préliminaire. La délégation canadienne a fait deux contributions à la discussion en faisant circuler à l'avance un document de travail sur les questions institutionnelles qui fait état des résultats des consultations officieuses de New York et en produisant une matrice de suggestions de réformes institutionnelles qui ressortent des documents du Secrétariat au sujet des questions sectorielles. La délégation canadienne a également reçu les délégations à déjeuner pour leur permettre d'échanger leurs points de vue sur les moyens de renforcer le PNUE. Le Secrétariat élaborera à partir de la matrice canadienne en compilant des idées relatives à la réforme des institutions qui émergent de la discussion concernant les questions environnementales sectorielles des groupes de travail I et II. Il reste à voir, lors du quatrième PrepCom, ce que les délégations désirent réellement voir la CNUED accomplir sur ce point.

TRANSFERT DE TECHNOLOGIE

La question du transfert de technologie s'est mieux engagée, grâce aux négociations relatives à une ébauche de décision proposée par le G-77 et la Chine. Les grandes lignes de l'ébauche du G-77 étaient, entre autres : la nécessité de prévoir la capacité technologique dans les pays moins développés; l'utilisation des banques de données internationales pour assurer que les pays moins développés aient accès à l'information scientifique et technologique; l'achat de lettres patentes avec l'aide publique au développement pour le transfert aux pays moins développés selon des termes non commerciaux; la mise au point de garanties relatives au transfert de technologies non testées, la promotion à long terme de partenariats technologiques sur une base commerciale; la promotion de mesures d'incitation dans les pays en développement pour stimuler le transfert de technologie; l'établissement d'un programme mondial de transfert de technologie par des organismes des Nations Unies; la facilitation du transfert de lettres patentes et de périodes de protection de lettres patentes. Le Japon, les États-Unis et le Canada voyaient des difficultés dans différentes parties de ce texte, particulièrement au sujet du dernier point : la protection des lettres patentes, mais contrairement aux autres questions, les délégations occidentales ont constaté qu'elles pouvaient s'accommoder du texte du G-77 dans ce cas. Une version à parenthèses, combinée à des suggestions d'autres délégations, sera envoyée au quatrième PrepCom pour de plus amples négociations.

RESSOURCES FINANCIÈRES